

Abolition : une commémoration sobre sur fond de crise institutionnelle au Macte

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

28 mai 2021

Le 27 mai, date de commémoration du 173ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe, le Mémorial Acte a projeté des témoignages sur l'esclavage et la traite en tant qu'héritage historique et en particulier sur la reconnaissance de cette histoire douloureuse en tant que crime contre l'humanité à l'occasion des 20 ans de la loi Taubira. Ces témoignages vidéos ont été produits par différents partenaires tels que l'association Les Anneaux de la mémoire, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage ainsi que des institutions culturelles tels que le musée international de l'esclavage de Liverpool, le château des ducs de Bretagne ou le Mucem.

Témoignages artistiques (François Piquet, Jean-Marc Hunt, Mark Brown, Philippe Monge), dialogue littéraire (Patrick Chamoiseau au Mucem) ou éclairages historiques ont permis aux internautes et au public de la place de la commémoration du Mémorial acte d'en apprendre plus sur l'esclavage, la traite et leurs héritages.

La présence de Gilda Gonfrier, directrice par intérim du Macte rappelait la crise institutionnelle que traverse le MACTe depuis la suspension de Laurella Yssap-Rinçon pour quatre mois. Suspension intervenue suite à la détérioration du climat social dans l'institution et à un certain nombre d'irrégularités présumées notamment concernant des frais de transport. Une enquête administrative est en cours et déterminera le sort de la conservatrice du patrimoine nommée en octobre 2019 à la tête de l'institution.

La commémoration a tout de même été menée dans une apparente sobriété et avec pour leitmotiv "nous souvenir ensemble", comme un

contre-pied aux récentes divisions qui ont ébranlé l'institution. En effet, les institutions partenaires de l'EPCC étaient représentées aux côtés de Georges Brédent, président du conseil d'administration : Jean-Claude Nelson, président de la commission culture du Conseil régional de Guadeloupe, Brigitte Rodes, présidente de la commission culture du Conseil départemental de Guadeloupe, Ary Chalus, président du Conseil régional de Guadeloupe et Bruno André, sous-préfet de Pointe-à-Pitre, accompagné par le directeur des affaires culturelles.